Saint-Maurice-la-Souterraine

Bulletin municipal 2025

Mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine

1, place de la mairie
23300 Saint-Maurice-la-Souterraine
Tél : 05 55 63 05 47
email : communestmaurice@orange.fr

Site internet :
www.saint-maurice-la-souterraine.com
Page facebook : https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Maurice-la-Souterraine-104108427987850/

ACCUEIL DU PUBLIC
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

Numéros utiles

- **ECOLE**.....05 55 63 10 35
- **GARDERIE**.....05 55 63 10 35
- **BIBLIOTHEQUE**.....05 55 63 10 35
  Ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30
- **LA POSTE**.....05 55 63 45 31
  Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15
  Levée de la boîte à 9h
- **TRESORERIE**.....05 55 63 05 67
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES**... 05 55 63 91 11
- **SIE de l'Ardour - service eau**.....05 55 81 50 91
  En cas d'urgence le soir ou le week-end
  06 77 02 56 86
- **EVOLIS 23** - service déchets.....05 55 89 86 06

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

INFOS PRATIQUES

DATES A RETENIR

15 MARS 2026 — **1er tour du scrutin**

22 MARS 2026 — **2ème tour du scrutin** (le cas échéant)

HORAIRES DU BUREAU DE VOTE

8H-18H

CONDITIONS POUR VOTER

- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune
- Avoir 18 ans révolus
- Etre de nationalité française ou citoyen(ne) de l'union européenne résident(e) en France
- Présenter une pièce d'identité valide ou expirée depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, permis de chasser...)

N.B. : **La carte électorale n'est pas obligatoire.**

VOTE PAR PROCURATION

Vous êtes absent(e), deux possibilités :

- Vous rendre à la gendarmerie
- Faire la démarche en ligne sur **maprocuration.gouv.fr**

MODE DE CRUTIN

SCRUTIN DE LISTE PROPORTIONNEL
Prime majoritaire

50% des sièges, soit 8 sièges pour la liste arrivée en tête

Répartition proportionnelle des 7 autres sièges

Panachage interdit
⇒ **impossibilité de rayer des noms**

Liste complète
⇒ **sans modification de présentation**

Tout bulletin raturé sera considéré comme nul

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ainsi s'achève cette mandature, avec une dernière année 2025 riche en réalisations et en manifestations dans notre commune.

En effet, 2025 a vu la concrétisation de plusieurs projets importants :

- le chantier d'effacement des réseaux pour la modernisation de l'éclairage public au bourg dans la Grand'Rue, en cours d'achèvement ;
- la réfection du pan nord de la toiture de l'école, qui présentait des infiltrations et qui nécessitait de longue date une consolidation de la charpente ;
- l'ouverture d'un restaurant dans le local communal de la Grand'Rue, dont le succès n'est plus à démontrer et qui contribue à la vie de la commune.

Les travaux de sécurisation du groupe scolaire se sont également poursuivis, notamment avec l'installation d'une clôture à l'arrière de l'école, qui ouvre la perspective d'une extension de la cour côté nord. Pour répondre aux enjeux de la transition écologique, la végétalisation de la cour d'école a donné lieu à une première étude par un service spécialisé, en concertation avec l'équipe enseignante.
Par ailleurs, le dossier pour le financement d'une vidéoprotection a été validé par la préfecture.

2025 marque aussi la fin d'une époque pour la gestion de l'eau : notre prestataire historique, EBL, a cessé son activité au 31 décembre. Nous sommes heureux d'avoir pu trouver une autre solution auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Ardour, qui nous permet de continuer à travailler dans le même esprit et de conserver un tarif de l'eau raisonnable.

Cette année encore, la vie sociale et festive a été animée par différentes manifestions organisées par la municipalité avec la participation des associations : fête de la Saint-Jean, marché de Noël, repas des aînés, boums des jeunes... Et notre église a ouvert ses portes pour accueillir plusieurs concerts.

Vous trouverez dans le présent bulletin une rétrospective de l'action municipale et intercommunale en 2025. Et comme chaque année, la présentation des activités associatives, aussi riches que diversifiées, illustre la vie de notre commune au quotidien.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture.

Evelyne AUGROS

EAU ET ASSAINISSEMENT

Changement de prestataire pour la gestion de l'eau en 2026

EBL : la fin d'une époque...

Une page s'est tournée avec l'année 2025 : comme annoncé, EBL (Etablissements Bœuf et Legrand, aujourd'hui Vinci), notre gestionnaire historique de l'eau, a mis fin à son activité le 31 décembre 2025.

EBL nous accompagnait depuis de nombreuses années avec des visages connus des habitants et toujours une grande réactivité en cas d'urgence sur notre réseau d'eau.

Merci aux équipes d'EBL pour leur présence dans notre commune toutes ces années !

2 juillet 2025—Réunion publique

4 décembre 2025

Visite des installations conjointe avec les agents d'EBL et de l'Ardour pour la passation de relais.

Pas de transfert de gestion à la com-com

Depuis 2020, nous nous préparions au transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif vers la communauté de communes du Pays sostranien, comme imposé par la loi au 1er janvier 2026. Dans cet objectif, la com-com avait commandé une étude à l'Office International de l'Eau pour définir les modalités.

Mais au printemps 2025, le Parlement a abrogé cette obligation de transfert. En conséquence, la com-com n'assurera pas la gestion de l'eau. EBL arrêtant son activité, **notre commune a dû trouver une autre solution dans l'urgence.**

Vers le syndicat des eaux de l'Ardour

Sur les conseils de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la commune a étudié la possibilité d'une adhésion au syndicat intercommunal des eaux de l'Ardour (auquel adhère la commune de Fursac).

Cette solution a été exposée aux habitants lors d'une réunion publique le 2 juillet, en présence des responsables de l'Ardour.

A l'issue de cette concertation, la commune a signé une convention avec le Syndicat des eaux de Ardour, pour une année transitoire avant une adhésion complète au syndicat en 2027.

Depuis le 1er janvier 2026, nos interlocuteurs pour la gestion de l'eau sont donc les équipes de l'Ardour.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Numéro à contacter en cas d'urgence :
06 77 02 56 86

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Ardour

Créé en 1957, le **SIE de l'Ardour** est un Syndicat Intercommunal qui exerce en régie, en lieu et place de ses communes membres, la compétence « Eau potable » portant notamment sur la production, le traitement et la distribution.

Les élus

- **Président** : M. Guy PATEYRON
- **3 Vice-Présidents** : MM André MAVIGNER , Pierre BOTTO, Patrick DURUDAUD
- **Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires + 1 délégué suppléant**

Périmètre d'action

Le Syndicat de l'Ardour dessert, via ses 802 kilomètres de réseaux, 8 338 branchements (soit environ 10 000 habitants) sur les 26 communes le constituant au 01/01/2026 :

- **CREUSE** : Arrênes, Augères, Aulon, Azat-Chatenet, Bénévent-L'abbaye, Ceyroux, Chamborand, Chatelus-le-Marcheix, Fursac, Le Grand-Bourg (en partie), Marsac, Mourioux-Vieilleville, Saint-Dizier-Masbaraud, Saint-Goussaud, Mansat La Courrière, Sardent, Janaillat, Bosmoreau le Mines, Bourganeuf (DSP avec la SAUR) Thauron, Soubrebost, Maisonnisses.
- **HAUTE-VIENNE** : Saint-Sulpice-Laurière, Les Billanges, Laurière, Saint Léger la Montagne.

Mode de gestion

Le Syndicat exploite en régie directe les captages, stations et réseaux d'eau. Son fonctionnement quotidien est assuré par une équipe de 10 collaborateurs :

- **Service Technique** = 1 responsable + 6 agents fontainiers
- **Service Administratif** = 3 agents

Patrimoine hydraulique

- 6 stations de neutralisation (+1 en construction) .

Gestion de l'eau en 2026

Pour 2026, l'Ardour intervient en tant que prestataire pour la commune, comme EBL auparavant, dans le cadre de la convention signée dans ce but.

Pour cette année de transition, la commune continue d'assurer la gestion des abonnés, le relevé des compteurs et la facturation.

En 2027, la commune pourra adhérer au syndicat pour une gestion complète de l'eau potable par l'Ardour.

Assainissement collectif

Pour les villages raccordés au tout-à-l'égout (*le Bourg, le Dognon, le Pommier, l'Age-Troinet, le Merle-Blanc, le Cerisier, les Tilleuls, Lascoux, le Bost, Puyresson*), **la gestion de l'assainissement collectif reste assurée par la commune.**

Pour mémoire, les usagers de ces villages n'ont pas à contacter Evolis23 pour des questions d'assainissement.

Seul le Service d'assainissement non collectif (SPANC) a été transféré par la com-com à Evolis23, qui a compétence pour l'assainissement individuel dans les villages non raccordés.

ECLAIRAGE PUBLIC

Modernisation des installations d'éclairage public dans la Grand'Rue

Le chantier de modernisation de l'éclairage public au bourg s'est déroulé en 2 phases en 2025, sous la maîtrise d'ouvrage du SDEC23 :

- au premier trimestre, le tronçon ouest, du chemin des Landes au n°31 de la Grand'Rue, rue des Ribières et chemin du Bois de la Cure ;
- de fin juillet à novembre le tronçon du centre-bourg au stade.

Le chantier touche à sa fin.

Les raccordements ont été effectués.

Les anciens poteaux seront démontés fin février.

La reprise des places de parking et des trottoirs qui ont été dégradés par les travaux sera effectuée au printemps. La bordure du carrefour principal et les entrées des maisons en béton désactivé seront refaites en enrobé.

Conformément au cahier des charges, les travaux comprennent :

- **l'enfouissement des réseaux d'éclairage public, Orange et fibre** de long de l'axe principal du bourg, sur 1km de long et dans les rues adjacentes ;
- **le remplacement des ampoules traditionnelles par un éclairage LED** (nouveaux candélabres et anciens place de la mairie et place de l'église) ;
- **l'installation de deux candélabres solaires** au citystade ;
- **le maintien d'un éclairage restreint** autour du carrefour principal et place de la mairie, pour renforcer la sécurité pendant la coupure nocturne de 22h à 6h ;
- **la réservation** pour un futur raccordement à une borne de recharge électrique pour les véhicules.

Coût des travaux : 77 215 € HT
Subventions : *Etat* *25 764 €,* ***SDEC*** *20 627 €*
Autofinancement commune : 30 824 €

FIN DU RESEAU CUIVRE TELEPHONE ET ADSL AU 31 JANVIER 2027

Rappel Le réseau cuivre, utilisé depuis plus de 50 ans pour les lignes téléphoniques et pour Internet (ADSL), est devenu inadapté aux besoins actuels. Il va disparaître au profit de la fibre optique, qui permet une connexion à ***très haut débit***. Orange procède à sa fermeture progressive dans toute la France d'ici 2030.

Dans notre commune, il sera définitivement fermé au 31 janvier 2027.

Si votre installation (téléphone ou box) est branchée sur une prise téléphonique murale (prise en T, cf. photo ci-jointe), ce changement vous concerne.

Pour conserver une ligne téléphonique ou un accès à Internet, vous devrez obligatoirement vous raccorder à la fibre optique.

N'attendez pas le dernier moment !

TRAVAUX REALISES A L'ECOLE

Réfection de la toiture et consolidation de la charpente

La toiture de l'école, qui date de 1956, a nécessité la réfection du pan nord, en raison d'infiltrations qui perduraient malgré plusieurs réparations. Conformément au diagnostic déjà établi en 2005 et confirmé en début d'année par le bureau de contrôle mandaté par la commune, une consolidation de la charpente a également été nécessaire.

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été par l'entreprise Puyberthier (Saint-Georges-les-Landes, Haute-Vienne), qui s'est organisée pour que le chantier soit terminé avant la rentrée.

Coût de l'opération : 80 600 € HT
Subvention Etat : 50 960 € - **Commune :** 29 640 €

Isolation des combles de l'école

Conformément aux préconisations du SDEC (Syndicat des énergies creusoises), la commune a fait isoler les combles de l'école avec de la laine de verre soufflée, sur toute la surface du plancher.

Ces travaux bénéficient de la prime CEE. Le reste à charge pour la commune concerne les travaux induits (pare-vapeur, fermeture de la cage d'escalier, protection de la cheminée…).

L'effet de l'isolation se fait nettement ressentir dans tout le bâtiment cet hiver.

Coût de l'opération : 6 970 € HT
Prime CEE : 3 703 €
Autofinancement commune : 3 267 € HT

Sécurisation du groupe scolaire

Selon les préconisations de l'Education nationale et de la gendarmerie en matière de sûreté, une clôture rigide, avec des portails sécurisés, a été posée à l'arrière de l'école, afin d'empêcher l'accès du public aux locaux scolaires, aux locaux techniques et au silo à granulés. Des portillons permettent l'accès à la bibliothèque et aux appartements de l'étage.

Les portails ont également été modifiés pour masquer la visibilité et mieux protéger la cour existante.

Ces travaux sont financés par l'Etat à hauteur de 80%.

Coût de l'opération : 38 701€ HT
Subvention Etat : 30 961€
Autofinancement commune : 7 740€ HT

COMMERCES

Restaurant « *Le Saint-Maurice* », le bien nommé !

Délais tenus pour l'ouverture du *Saint-Maurice* ! Ouvert au 1er septembre dernier, l'établissement ne désemplit pas : affichant un menu à prix très attractif (type « menu ouvrier »), il sert près de 60 couverts chaque midi de la semaine.

En outre, *Le Saint-Maurice* propose des plats à emporter et la vente de pain frais.

Martine, sa gérante, se défend d'être aussi traiteur… Cependant, elle et son équipe ont déjà réalisé des repas pour des associations ainsi que le traditionnel repas de Noël offert par la commune à ses aînés, pour la satisfaction de tous.

Attention, succès oblige, il est prudent de réserver !

Les travaux réalisés de mai à juillet 2025 comprennent l'équipement et l'aménagement d'une cuisine dans l'ancienne réserve et la mise aux normes des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.

Coût de l'opération : 74 322 € HT
Subvention Etat : 28 519 €
Fonds de concours com-com : 22 900 e HT
Autofinancement commune : 22 903 € HT

Lotissement *Les Aubépines*

Les nouvelles constructions se poursuivent au nouveau lotissement, avec la vente d'une parcelle en 2025 et la vente de deux parcelles en janvier 2026. Au total, 7 parcelles ont été vendues.
Bienvenue aux nouveaux habitants dans notre commune !

Le lotissement « *Les Aubépines* » comporte 17 lots d'une surface moyenne de 800m², entièrement viabilisés, avec raccordement à la fibre, à proximité des commerces.

Le prix de vente des terrains a été fixé par le conseil municipal à **25€/m² TTC** (le prix de revient pour la commune étant de 32€/m²).

AMENAGEMENTS DIVERS

Entrée du stade

Le portique de l'entrée du stade a été sérieusement endommagé et fragilisé par un camion de livraison. Pour plus de solidité, la municipalité a choisi de le remplacer par un portique métallique dans le style des nouveaux préaux de l'école, en accord avec l'assurance du sinistre, qui a financé l'opération. Après la pose de pare-ballons l'an dernier, le stade Eugène Paillet poursuit sa modernisation.

Chauffe-eau local de football

Les chauffe-eau du local de football, qui dataient de 1994, sont tombés en panne et toute l'installation a dû être remplacée.

Défibrillateur à la salle polyvalente du Pommier

Selon les prescriptions du SDIS lors de sa dernière visite de contrôle, la municipalité a fait installer un défibrillateur automatisé externe à la salle de l'association *Lou Gars d'au Poumi*. Il a été financé par la commune, avec une participation de l'assurance.

Aire de jeux des Aubépines

Un portail coloré, fabriqué par les ouvriers communaux, a été installé pour sécuriser l'aire de jeux du lotissement les Aubépines.

Citystade

A la demande de l'équipe enseignante et des jeunes utilisateurs de cet équipement, la municipalité a fait ajouter un complément de traçage pour la pratique du basket, du handball et du tennis.

Nécropole de la Betoulle

Un panneau explicatif est en cours de préparation sur le site archéologique de la nécropole gallo-romaine, situé chemin de la Betoulle. Par ailleurs, les bordures en bois, qui étaient délabrées, ont été remplacées.

ECOLE

De beaux projets et de belles réalisations en 2025

2025 a été une année pleine de belles réalisations pour notre école !
Sans aucun doute, l'évènement phare a été le carnaval avec un beau défilé, en musique, dans les rues de Saint-Maurice-la-Souterraine. Tout au long de cette année, nos élèves ont travaillé sur le thème des animaux et notre carnaval a ainsi permis de montrer une partie de ce travail. Pour cet évènement, les élèves et leurs enseignantes, ainsi que l'association des parents d'élèves, avaient réalisé des brouettes-chars à thème : la savane, la mer, la campagne, la forêt et la jungle.

Tout au long de l'année, d'autres projets ont été réalisés : des sorties sportives (USEP), des sorties culturelles (cinéma, spectacles, théâtre…)…

En juin, tous les élèves de l'école Roger Gardet ont finalisé le travail sur le thème des animaux en allant visiter le Zoo de Beauval.

En septembre, les enseignantes, dont 2 nouvelles, Mmes Perrotin et Berducat, ainsi que le personnel communal impliqué dans la vie de l'établissement ont accueilli les 74 élèves pour une nouvelle rentrée.

L'école a eu le bonheur d'accueillir 10 nouveaux élèves en maternelle, ce qui a bien occupé l'équipe enseignante qui compte toujours 5 maîtresses réparties sur 5 classes et une maîtresse qui vient tous les jeudis, jour de la décharge de direction :

- Mme PERROTIN : 15 élèves de CM1/CM2
- Mme BURDON : 13 élèves de CE2/CM1
- Mme BERDUCAT : 13 élèves de CE1
- Mme DUMET (directrice) et Mme DAUDE : 20 élèves de GS/CP
- Mme LAJARIGE : 15 élèves de TPS/PS/MS + 2 arrivées en janvier 2026

Mmes Francine MERCIER et Christelle DOCET sont les indispensables ATSEM des deux classes de maternelle et Mme Sarah BARON, AESH, aide deux élèves de primaire.

Pour cette nouvelle année, l'équipe a encore prévu de nombreux projets : école et cinéma, rencontres sportives avec d'autres écoles, projets littéraires, spectacles, découverte du handball avec un intervenant, voyage en train…

Bénédicte DUMET, directrice

Horaires : accueil à 8h50 ; classe de 9h à 12h
accueil à 13h20 ; classe de 13h30 à 16h30

Tarification sociale de la cantine *(dispositif « cantine à 1€ »)*

Depuis le 1er janvier 2025, la municipalité a mis en place une tarification sociale de la cantine scolaire.

Le prix du repas facturé est calculé en fonction du quotient familial. Ce dispositif, subventionné par l'Etat, permet aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€.

TARIFS AU 1er JANVIER 2026

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS ENFANT
De 0 à 1 000	1 €
De 1 001 à 1 200	2,50 €
A partir de 1 201	3 €

Le tarif réduit bénéficie déjà à un tiers des enfants qui mangent à la cantine. Pour en bénéficier, les familles concernées (c'est-à-dire dont le quotient familial est inférieur à 1201) sont invitées à fournir leur attestation de quotient familial à la mairie. Celle-ci est à demander auprès de la CAF ou de la MSA.

BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibliothèque vous accueille les mercredis et les samedis de 9h30 à 11h30, au 1er étage de l'école, accès par l'entrée du stade.

Pour vous inscrire, nous vous proposons une carte de lecteur au prix de 5€ par an pour les adultes, de 4€ pour les élèves de la cité scolaire Raymond Loëwy et gratuite pour les enfants de moins de 11 ans.

Avec cette carte, vous avez accès aux bibliothèques du réseau de lecture publique de la communauté de communes. Vous pouvez, par exemple, emprunter des livres dans une bibliothèque et les rendre dans une autre.

Grâce à un système de navette hebdomadaire, nous pouvons vous procurer facilement un document que vous ne trouveriez pas à Saint-Maurice-la-Souterraine, mais disponible dans une autre bibliothèque.

Nous sommes présents aux marchés de producteurs et au marché de Noël, avec un stand débordant de livres gratuits mis à votre disposition et permettant un échange convivial avec vous, lecteurs ou futurs lecteurs.

N'oubliez pas la soirée contes « ***Coquelicontes*** » qui aura lieu le vendredi 29 mai 2026 à 20h30 à la salle des fêtes, organisée par l'équipe de la bibliothèque.

La boîte à livres, installée à côté de l'abri-bus, en face de la place, fonctionne bien. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour l'utiliser. Vous pouvez emprunter ou déposer tout ouvrage (roman, album, documentaire, bande dessinée, magazine...). Après l'avoir lu, vous avez le choix de le garder ou de le redéposer dans la boîte pour d'autres lecteurs.

<u>Attention</u> : la boîte à livres n'est pas destinée au retour des livres empruntés à la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque

21 mai 2026
« La Creuse fait ses jeux : l'héritage »

Chacun se souvient des Jeux Olympiques de 2024. Des célébrations de cet événement national se sont tenues en 2024 dans 8 communes de Creuse et en 2025 dans 4 communes.

Afin de continuer à faire vivre l'esprit olympique, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, en partenariat avec le Conseil départemental, Creuse Oxygène et avec le soutien de l'Etat, a décidé de renouveler l'organisation de plusieurs animations en Creuse au printemps 2026, sous le titre « ***La Creuse fait ses jeux : l'héritage*** ».

La commune de Saint-Maurice-la-Souterraine a été retenue pour l'organisation d'une animation le 21 mai 2026 de 10h à 15h30 au stade, avec différents ateliers sportifs (football, handball, volleyball, ping-pong, judo, vélo, tir sportif...).

Cet événement accueillera plusieurs centaines d'enfants des écoles primaires et des collèges du département.

ENVIRONNEMENT

Gestion de la Lande de la Saumagne

La **Lande de La Saumagne** constitue une zone d'un intérêt écologique remarquable, riche de plusieurs espèces de faune (pipit des arbres, lézard vivipare) et de flore (bruyères, callunes, ajoncs) typiques de ces habitats ouverts, devenues rares dans la région limousine.

Elle est constituée de 6 parcelles de biens de section du village de La Saumagne, d'une surface de 14ha. Depuis 2005, sa gestion était assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, via un bail aujourd'hui arrivé à échéance. Le renouvellement du bail a été soumis au vote des sectionnaires du village, qui ont donné leur accord à l'unanimité.

Le nouveau bail notarié porte sur une durée de neuf ans. Il définit les modes de gestion du site, visant à conserver sa qualité biologique et à maintenir un milieu de lande propice au développement d'une flore et d'une faune variées et originales. Le programme d'interventions sera établi par le Conservatoire, sur la base d'un bilan écologique, en liaison avec le maire de Saint-Maurice-la-Souterraine et les ayants droit de la section de La Saumagne.

Pour en savoir plus sur le CEN : https://cen-nouvelle-aquitaine.org/

A NOTER : Un circuit pédestre d'1,6 km, facile d'accès, permet de découvrir la Lande de la Saumagne.

Collecte des encombrants

Depuis 2024, la commune a fait le choix d'adhérer à la prestation d'enlèvement des encombrants pour les particuliers, proposée par la ressourcerie Maximum de Mailhac-sur-Benaize (Haute-Vienne).

La prestation est prise en charge par la commune, elle est gratuite pour les habitants. Deux passages ont eu lieu en 2025, le 11 mars et le 11 octobre.

Devant le succès de l'opération en 2025, elle est reconduite en 2026, prochain passage :
le mardi 10 mars
Inscriptions auprès de la mairie.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages continuent d'être régulièrement constatés dans notre commune. Ces incivilités sont systématiquement signalées pour identifier les coupables :

- à Evolis23 pour les dépôts au pied des containers, qui les enlève,
- à la gendarmerie pour les autres, ils sont alors enlevés par les ouvriers communaux.

Les amendes peuvent atteindre 1500€ pour les particuliers et 75 000€ pour les entreprises.

- Les dépôts sauvages de déchets qui ont été transportés à l'aide d'un véhicule sont passibles d'une amende de 5ème classe.
- Les faits plus graves (dépôts en grande quantité ou à forts impacts environnementaux) relèvent d'un délit.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Campagne de stérilisation des chats errants

Face à la prolifération des chats errants dans le bourg, des habitants ont pris l'initiative de contacter l'association de protection animale (sans but lucratif) ***Humani'Pattes***, située à Cromac (Haute-Vienne), tout en demandant une assistance à la commune.

La présidente d'*Humani'Pattes* a proposé à la commune de signer une convention avec l'association pour organiser une campagne de stérilisation en 2026, avec des tarifs préférentiels auprès des cliniques vétérinaires d'Azérables et de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Elle a également conseillé à la commune de demander une aide à la Fondation Brigitte Bardot pour une campagne de stérilisation en 2026, avec une prise en charge financière plus importante.

Le conseil municipal a accepté ces propositions à l'unanimité.

D'ores et déjà, l'association a permis à la commune de bénéficier de tarifs préférentiels pour la stérilisation de 9 chats, au bourg et dans plusieurs villages.

D'autres campagnes de stérilisation pourront être organisées en 2026 dans le cadre de la convention.

Site Internet : *https://humanipattes.fr/*

Divagation d'animaux

Des animaux errants sont régulièrement signalés à la mairie, chiens, chevaux, bovins, etc., avec le risque de provoquer des accidents ou de se faire écraser.

La loi interdit la divagation d'animaux domestiques et d'animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune. Il est tenu, en particulier, « ***de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats*** ».

Les propriétaires sont invités à observer la plus grande vigilance pour surveiller leurs animaux, pour le bien de ces derniers et pour éviter tout problème sur la voie publique.

La loi oblige les communes à disposer d'un local adapté pour accueillir dans des conditions décentes les chiens et chats trouvés errants, pendant une durée de 10 jours (ou d'un service de fourrière accessible sur le territoire d'une autre commune, ce qui n'est pas notre cas).

L'espace existant à côté de la lagune du bourg a été aménagé à cette fin, pour accueillir jusqu'à 2 chiens simultanément.

Par ailleurs, la mairie dispose maintenant d'un accès au fichier national d'identification des animaux (Icad) et d'un lecteur de micropuce.

Ceci évite d'avoir à emmener l'animal chez le vétérinaire pour l'identifier.

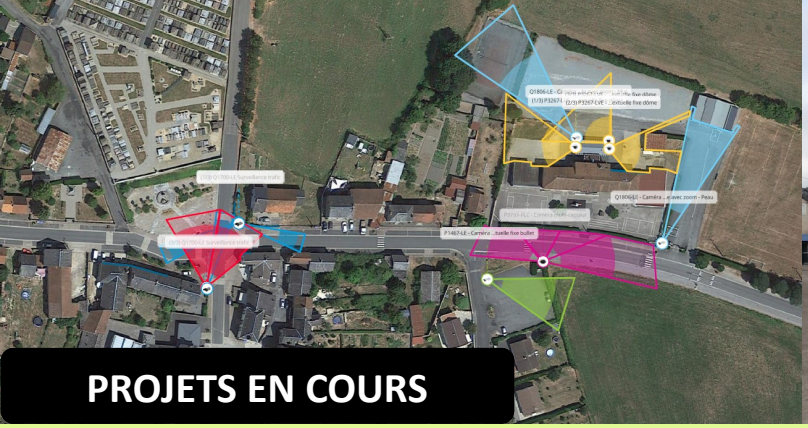

PROJETS EN COURS

Vidéoprotection

De par sa situation à proximité des axes routiers, notre commune est exposée aux incivilités. Le groupe scolaire, pôle sensible s'il en est, a également été la cible d'actes de vandalisme ces dernières années (intrusion via la salle de sieste, dégradation de vitrages, tentative d'effraction au local technique de la nouvelle chaudière, vol de grilles de ventilation).

La commune a demandé un audit au référent sûreté de la Gendarmerie (Guéret), qui a présenté ses préconisations au conseil municipal pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection.

La proposition prévoit l'installation de caméras dans 3 secteurs du bourg :

- le pôle de l'école et des équipements de loisirs, ainsi que le point de collecte de déchets,
- le secteur de la mairie et de la salle des fêtes,
- le carrefour central.

En 2025, la commune a déposé une demande subvention pour le financement du dispositif. Celle-ci a été accordée à hauteur de **80% pour le groupe scolaire et de 50% pour le centre-bourg.**

Le conseil municipal a accepté l'offre de la société Axione pour concrétiser le projet.

L'installation n'est pas encore effectuée, dans l'attente d'une variante permettant d'intégrer l'hébergement des données et de s'affranchir d'un stockage à la mairie.

Par ailleurs, la société Axione propose de compléter son offre, à titre gratuit pendant 2 ans, par un « réseau multi-services » pour la mairie, permettant notamment de suivi de la consommation électrique ou de la consommation d'eau des locaux communaux.

Extension et végétalisation de la cour d'école

La végétalisation des cours d'école apparaît aujourd'hui incontournable pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

Pour l'école Roger Gardet, une étude a été menée par le CAUE (*), en concertation avec l'équipe enseignante, qui a également associé les enfants. Les propositions ont été présentées aux membres du conseil d'école en juin 2025.

La pose de la nouvelle clôture à l'arrière de l'école permettra de créer une extension ombragée de la cour à l'arrière de l'école, côté nord.

Pour donner suite à ce projet, la commune a déposé une demande subvention pour le financement de l'opération d'extension et de végétalisation de la cour, comprenant :

- un aménagement de la cour existante avec des îlots arborés et une piste cyclable,
- la végétalisation de la nouvelle cour côté nord, avec un potager et des aires engazonnées,
- l'installation d'un réservoir souterrain de 10 m3 pour la récupération des eaux pluviales.

(*) CAUE : *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, service financé par la taxe d'aménagement, qui accompagne les collectivités)*

FAITS MARQUANTS

Un bus d'adolescents allemands en difficulté à Saint-Maurice le 15 août

Le vendredi 15 août 2025, un bus transportant 48 adolescents allemands rentrant d'un stage de surf sur l'Atlantique est tombé en panne vers 3h du matin dans notre commune, stationné sur le Parc d'activités de la Croisière.

Le dépannage étant très long, la gendarmerie a sollicité la mairie pour fournir l'assistance aux jeunes, immobilisés en pleine canicule, sans boisson ni nourriture. La salle des fêtes a donc été ouverte en urgence et M^{me} le maire et quelques conseillers municipaux ont ainsi pu les accueillir pendant quelques heures et leur fournir le repas de midi. M. Chavant, maire de Bonnat, a prêté main forte pour le transport des jeunes et des bagages entre le Parc d'activités, avec la navette 9 places dont dispose sa commune.

Avec les chauffeurs, les gendarmes ont assuré les contacts nécessaires pour permettre le dépannage et obtenir les autorisations adéquates pour que le bus puisse repartir avec les conditions de sécurité requises.

Après un repas improvisé mais copieux, accompagné de rafraîchissements et de bonne ambiance, le bus a pu repartir en début d'après-midi vers Karlsruhe.

Ainsi s'est terminé heureusement cet incident, qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses en cette journée de canicule sans la mobilisation et l'excellente coordination entre la gendarmerie, la municipalité et M. le maire de Bonnat.

Manœuvres militaires à Saint-Maurice-la-Souterraine en mai 2026

Insigne du 2^{e} REP

Le 2^{e} régiment étranger de parachutistes (2^{e} REP) participera à une phase de l'exercice militaire intitulé « *Libecciu* 2026* ».

Dans ce cadre, des opérations auront lieu dans le secteur de La Saumagne aux alentours du 14 mai.

La mairie, en liaison avec les autorités militaires, donnera les informations nécessaires à la population pour éviter toute gêne dans la vie quotidienne de chacun de nos concitoyens.

** Le libecciu est un vent violent en toute saison de secteur sud-ouest, qui traverse l'Italie et la Corse.*

Pour en savoir plus sur cette unité prestigieuse : *https://www.defense.gouv.fr/terre/unites-larmee-terre/nos-brigades/11e-brigade-parachutiste-11e-bp/2e-regiment-etranger-parachutistes*

Le **2^{e} REP** est l'unique unité parachutiste de la Légion étrangère, à la pointe de l'engagement en opération, en urgence, dans tous les milieux. Il est le garant des traditions des légionnaires parachutistes.

Installé dans la baie de Calvi (Haute-Corse) depuis 1967, il a participé à toutes les opérations de l'armée française, principalement en Afrique (Tchad, Zaïre, Congo, Somalie, Rwanda, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Mali, Tchad, etc.), en ex-Yougoslavie, au Moyen-Orient (Liban et Irak) et en Asie (Afghanistan).

(source : ministère des armées)

PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN 2025

Mini Tour Creusois le 27 avril

Cette année encore, le Mini Tour Creusois a amené plus de 200 jeunes à Saint-Maurice-la-Souterraine, avec la 3ème manche organisée par le vélo-club de la Souterraine. Merci aux organisateurs et aux participants.

Coquelicontes le 23 mai

Martin Deveaud a présenté son spectacle « *Contes à la carte* » dans le cadre du festival itinérant Coquelicontes, organisé par les bibliothèques départementales. Merci à l'équipe de la bibliothèque pour l'organisation.

Fête de la Saint-Jean les 21 et 22 juin

Cette année, la fête de la Saint-Jean a accueilli la Société philharmonique de la Souterraine, l'Harmonie de Guéret et le Groupe Western Dance de Saint-Vaury.

Et toujours le marché des producteurs, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, la fête foraine et les activités des associations (concours de pétanque, portes ouvertes du club de fléchettes…).

Concert d'opéra le 31 juillet mai

Une première à Saint-Maurice-la-Souterraine : notre église a accueilli un concert d'airs du célèbre opéra Carmen donné par la compagnie Opéra Gaudio, basée dans la Creuse. Apéritif dînatoire à l'issue du concert...

Cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre

Merci à l'équipe enseignante et aux enfants de l'école Roger Gardet pour leur participation aux cérémonies patriotiques.

Le 17 mai, dépôt de gerbe sur l'itinéraire des Voies de la Résistance pour le 80ème anniversaire des événements du Chaussat.

Repas des aînés le 4 décembre

Ambiance festive au traditionnel repas des aînés organisé par la commune, préparé cette année par les nouvelles restauratrices du Saint-Maurice, avec un record de participation de 140 personnes.

Marché de Noël le 11 décembre

Conditions météorologiques exceptionnelles cette année pour le marché de Noël. Les enfants ont pu rencontrer le Père-Noël et profiter des manèges gratuits.
Merci aux associations et aux producteurs locaux pour leur participation.

Concert de Noël le 20 décembre

Récital de chants de Noël populaires et classiques, très apprécié par le public, dans le cadre somptueux de l'église restaurée. Merci aux chanteurs de la compagnie Opéra Gaudio, désormais habitués de Saint-Maurice.

Boum des jeunes le 28 juin et le 14 décembre

Autre ambiance à la « boum » des jeunes, qui rassemble à chaque fois 80 jeunes de 10 à 18 ans à la salle des fêtes.

Devant le succès de ces manifestations, la commune a organisé deux soirées cette année, une en juin et une en décembre.

BUDGET PRINCIPAL - BILAN DE L'EXERCICE 2025

Résultat de l'exercice 2025

Dépenses de fonctionnement

877 464 €

- Autres 268 450 €
- Charges de personnel 399 999 €
- Charges générales 209 015 €

Recettes de fonctionnement

1 198 670 €

- Autres 282 473 €
- Dotations Etat 369 423 €
- Impôts, taxes 546 774 €

Capacité d'autofinancement

L'exercice 2025 a permis de dégager un **excédent de 207 070 €** (différence entre les recettes et les dépenses) sur le budget de fonctionnement. Cet excédent, plus élevé que les années précédentes, contribue à la capacité d'autofinancement de la commune pour les investissements à venir.

Fiscalité

Les taux d'imposition de la commune sont inchangés depuis 2017.	2024	Taux
	Taxe foncier bâti	14,85 %
	Taxe foncier non bâti	69,70 %

Quelques chiffres - *Dépenses 2025*

Electricité	31 302 €
Combustibles + carburant	13 652 €
Alimentation (cantine)	19 567 €
Réparations bâtiments	11 941 €
Point à temps (réparation voirie)	20 755 €
Centre d'instruction mutualisé	17 822 €
Service d'incendie et de secours	49 303 €
Intérêts d'emprunts	7 125 €

Emprunts en cours en 2025 (*budget principal*)

Objet	Montant	Année	Fin	Taux
Eglise	268 000 €	2017	2032	0,57%
Cuisine école	250 000 €	2013	2033	4,47%
Travaux divers	80 000 €	2009	2029	3,32%
Travaux divers	70 000 €	2009	2029	1,85%
Travaux divers	50 000 €	2006	2026	3,99%
Travaux divers	80 000 €	2005	2025	3,40%

Subventions aux associations en 2025

Etoile sportive Saint-Maurice	1 200 €	Secours Populaire Français	150 €
Coopérative scolaire Saint-Maurice	850 €	Secours catholique	150 €
ACCA Saint-Maurice	800 €	SMS ateliers dessin peinture	150 €
Amicale laïque	400 €	Comité départemental cancer	150 €
Club Amitiés Loisirs	400 €	FNATH	150 €
Gym Détente Sourire	400 €	FNACA	100 €
Puyresson Air Loisirs	400 €	Les conciliateurs de justice	100 €
Saint-Maurice Target Club	300 €	Les restos du cœur	100 €
Amicale pompiers La Souterraine	300 €	Pupilles Ecole Publique	40 €
Cordes & Compagnies	300 €	ANACR	40 €
Fondation du patrimoine	200 €	Lire en Creuse	40 €
Comité de jumelage Saint-Maurice	-	DDEN	30 €

LA VOIX DE L'OPPOSITION

Les élus de la liste minoritaire

n'ont pas souhaité s'exprimer

dans le bulletin municipal de 2025.

VIE INTERCOMMUNALE - AFFAIRES SOCIALES

Les repas à domicile

Le marché public avec le Foyer des Jeunes Travailleurs pour la fourniture des repas en liaison chaude a été renouvelé pour 2026, les deux conditions qui avaient été fixées pour ce faire étant satisfaites (mise en place d'astreintes pour les week-ends et jours fériés pour le personnel administratif et convention avec l'Association d'Aide à Domicile pour aider à trouver des solutions de remplacement du personnel).

La recherche de remplaçants reste cependant très compliquée et il peut encore arriver, hélas, que des tournées doivent être annulées.

La modernisation du service (remplacement de l'ensemble des véhicules et des armoires) devrait voir son achèvement en 2026.

En 2025, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a acheté 27 200 repas (soit -21% en 4 ans). La participation annuelle de la communauté de communes à ce service s'établit à environ 200 000€.

Le coût de revient d'un repas, distribution comprise, s'établit à environ 17,50€. **La participation des usagers est basée sur les tranches de ressources en cohérence avec le barème de la CNAV et actualisée annuellement.**

3 usagers bénéficient de ce service dans notre commune.

La com-com, c'est aussi...

Le Centre aquatique

Le Centre Culturel Yves Furet

La Pépinière d'Entreprises

L'Office de Tourisme

La Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Les travaux d'agrandissement de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ont été menés dans les délais prévus, permettant sa mise en service dès la fin de l'année 2025.

Actuellement 12 médecins généralistes et plusieurs spécialistes sont présents, ce qui améliore notablement la couverture médicale du territoire et au-delà.

Enfin, la com-com a procédé en 2025 à l'achat d'une maison attenante à la MSP afin de loger les stagiaires.

Le transport collectif

Les personnes ne disposant d'aucun moyen de locomotion pour effectuer leurs courses à la Souterraine peuvent bénéficier d'un service de transport collectif régulier sous réserve de prévenir la veille avant **11h par téléphone au 05 55 89 87 69.** Divers arrêts sont possibles (centre-ville, grandes surfaces, Maison de santé).

Pour la commune de Saint-Maurice, ce transport a lieu le 2ème jeudi et le 4ème samedi de chaque mois.

Une participation de 2€ par voyage est demandée aux usagers.

L'entreprise MAQUIN a repris le service cet été, après la cessation d'activité de l'entreprise RONDET.

Fin 2025, 17 personnes en tout utilisent le service sur le territoire de la communauté de communes, aucune de notre commune.

Retrouvez ***toutes les informations de la communauté de communes sur*** https://www.pays-sostranien.fr/

VIE INTERCOMMUNALE - URBANISME ET HABITAT

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Au cours de l'année de 2025, 3 procédures de révision allégée ont été lancées sur le PLUi afin de permettre la réalisation de plusieurs projets sur les communes d'Azérables, de Saint-Léger-Bridereix et de Vareilles.

En parallèle, la procédure de révision à objet unique, lancée en 2024, concernant l'extension du Parc d'Activités de la Croisière sur la commune de Saint-Maurice-La-Souterraine, est toujours en cours. Plusieurs cahiers de concertation sont à la disposition du public afin de favoriser la participation citoyenne. Ils sont disponibles au siège de la communauté de communes du Pays Sostranien, à la mairie de La Souterraine et à la mairie de Saint-Maurice-La-Souterraine aux heures et jours d'ouverture.

A SAVOIR : Les demandes d'urbanisme sont instruites par le Centre d'instruction mutualisé de la communauté de communes et signées par le maire de la commune.

Pour rappel, l'ensemble des documents relatifs au PLUi est consultable :

- En version papier à la mairie,
- En version numérique sur le site de la communauté de communes, rubrique PLUi : https://www.pays-sostranien.fr/amenagement-environnement/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui
- En cartographie dynamique sur le Géoportail de l'urbanisme à l'adresse https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

En 2025, 105 dossiers d'urbanisme ont été déposés à la mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine, dont :

- 13 permis de construire,
- 39 déclarations préalables, dont 4 pour des panneaux photovoltaïques
- 53 certificats d'urbanisme.

Aides à l'amélioration de l'habitat

Un guichet unique pour l'amélioration de l'habitat en Creuse

Pour tout renseignement sur les aides à l'amélioration de l'habitat, contactez l'Espace Conseil France'Renov :
12 av Pierre Leroux—23000 GUERET
05 87 80 90 30 - ecfr@creuse.fr

MaPrimeRénov' est **la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique**. Elle concerne les logements occupés à titre de résidence principale (par le propriétaire lui-même ou par un locataire) et participe à financer des travaux pour améliorer la performance énergétique. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel agréé RGE.

Après avoir été suspendue de juillet à septembre 2025, puis en janvier 2026, MaPrimeRénov' est rétablie en 2026 après l'adoption du budget.

ATTENTION AUX ARNAQUES A LA RENOVATION !

- **Sachez que les administrations ne vous démarchent jamais pour des travaux**
- **Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires ou fiscales par téléphone.**
- **Attention aux offres trop alléchantes**
- **Prenez le temps de comparer les devis.**
- **Privilégiez les artisans locaux certifiés RGE.**
- **Ne signez rien dans la précipitation !**

Modification du calendrier de collecte des déchets

Afin d'optimiser les tournées, Evolis 23 a modifié le calendrier de collecte des déchets sur notre territoire.
A partir du 1er février 2026, un circuit unique est mis en place dans notre commune (au lieu de 4 circuits auparavant), avec un jour de collecte fixe et identique pour le bourg et les villages :

- **le mardi les semaines paires** — **ordures ménagères - poubelles noires -> ronds gris sur le calendrier**
- **le mardi les semaines impaires** — **Déchets recyclables- poubelles jaunes -> ronds jaunes sur le calendrier**

Les agents d'Evolis ont assuré la distribution du nouveau calendrier au format papier dans les boîtes aux lettres. Pour les habitants qui ne l'auraient pas reçu, des exemplaires sont disponibles à la mairie

Une question sur les déchets ?

Ligne Info Déchets

relationusagers@evolis23.fr

05 55 89 86 06

Retrouvez toutes les informations d'Evolis23 sur www.evolis23.fr

14 MES JOURS DE COLLECTE
À PARTIR DU 01/02/2026

FÉVRIER 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	24	25	26	27	28	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JAUNE — MARDI — tous les 15 jours — SEMAINE IMPAIRE — EN VRAC

NOIRE — MARDI — tous les 15 jours — SEMAINE PAIRE — EN SAC

Une question sur le tri ? la réponse dans ma poche !
» L'application Guide du tri

Toutes mes démarches :
- www.evolis23.fr
- relationusagers@evolis23.fr
- 05 55 89 86 06

SMIPAC

Idéalement situé au croisement de l'A20 et de la RN145, le PAC conforte son rôle d'outil de développement économique qui participe à la création d'emplois sur notre secteur nord Limousin. 2025 a apporté son lot de changements et de nouveaux développements.

◊ Début 2025 a vu l'installation de **Picoty Gaz** dans le bâtiment Arzana.

◊ Au printemps, l'entreprise **Daniaud LCS,** qui vend des semences et des produits pour l'agriculture (engrais, consommables…), a terminé son installation dans son bâtiment de stockage d'une surface de 1.200m² et un autre entièrement fermé de 600m², l'ensemble étant couvert de panneaux photovoltaïques.

◊ Le **Garage Brandy** qui assure l'assistance (dépannage, remorquage) 24/24 et 7/7 aux PL sur l'axe RN145 a repris l'emplacement de Négo Métaux qui a cessé son activité.

◊ **LMAT** (activité de vente de produits et de services aux professionnels du BTP), qui occupe l'ancienne centrale béton, a repris le terrassement de son terrain pour pouvoir y ajouter un bâtiment d'atelier et d'entretien des engins en plus de son bâtiment principal de vente.

◊ L'année s'achève avec l'arrivée, entre AS24 et TIGR, de la Blanchisserie industrielle **Tartary,** pour les professionnels de restauration et d'hôtellerie. L'entreprise se dote ainsi d'un outil de production moderne, économe en énergie et en eau, répondant aux contraintes environnementales.

Le Relais 23, qui collecte, trie et recycle des textiles usagés, a marqué l'actualité cet été en suspendant ses activités pendant une dizaine de jours. Cette pause visait à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la « *fast fashion* » qui menace la filière et ses emplois en raison d'un financement insuffisant.

Une hausse de la contribution recyclage de ReFashion, a permis la reprise d'activité et la sauvegarde des emplois. Pourtant, les 3 700 tonnes de textiles collectées chaque année restent majoritairement composées de vêtements de mauvaise qualité, difficiles à recycler. Seule une faible partie trouve une seconde vie dans la boutique Dingue Fringue à Limoges, tandis que le reste, synthétique ou trop abîmé, finit incinéré, faute de débouchés.
Malgré ces défis, Le Relais 23, qui emploie plus de 30 personnes, continue de recruter pour renforcer ses équipes dédiées à la collecte et au tri.

Avec **18 sociétés** implantées, le PAC accueille plus de **260 salariés**, autant de familles qui habitent et vivent sur notre territoire :

- **Kuehne & Nagel Road** : messagerie et logistique
- **TIGR** : fabrication de chaufferies industrielles
- **AS24** : distribution automatisée de carburant professionnel
- **Le Relais 23** : collecte et tri de textiles usagés
- **Limoges Palettes** : négoce de palettes
- **Garage Brandy :** assistance, remarquage, dépannage PL 24/24 sur RN145
- **Sostradata** : datacenter
- **Webaxys :** services numériques (Internet, gestion données, téléphonie…)
- **Bio Crops Services** : stockage et valorisation de productions végétales bio
- **Solavenir Energies** : conception, gestion et services de parcs d'énergies renouvelables
- **Gamac** : infogérance du groupe Picoty (téléphonie et services)
- **Mixba** : gestion immobilière du bâtiment Arzana
- **Picoty Gaz** : fourniture de gaz pour les professionnels
- **Creuse Technology Alarme Vidéosurveillance** : conseil et installation de système d'alarme et surveillance
- **LMat / LTP** : location et services aux entreprises de TP (sur site de Vicat avant nouvelle implantation)
- **Naudon Mathé :** Menuiserie
- **Daniaud LCS :** négoce de produits agricoles et services (trieur, séparateur, formations)
- **Blanchisserie Tartary :** blanchisserie industrielle (en cours d'installation)

On déplore toujours des incivilités, dépôts de déchets le long des voies du Parc. Plus de 330kg ont ainsi été ramassés avec l'aide des agents de la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine et le concours d'Evolis23.

Retrouvez l'actualité du SMIPAC sur www.smipac.com

ASSOCIATIONS

ACCA

Leçon de vie

Présomptueux le titre ? Peut-être... Mais quelques fois, il faut savoir ne pas se taire.

Il était une fois de vaillants chasseurs partis traquer la bête noire (le vilain sanglier qui ravage les champs) et qui, de retour le soir, ont pu constater que les panneaux « CHASSE EN COURS » installés en début de journée avaient été jetés et retournés dans le fossé.

Acte super intelligent ! En effet, cette pose de panneaux est faite afin de prévenir que des animaux sauvages suivis de chiens peuvent éventuellement surgir. Les ôter ne peut que nuire à l'automobiliste qui entrerait alors en collision avec un animal (cerf, sanglier, chevreuil, renard, blaireau...).

Ce type d'acte nous amène à penser que notre France est à la dérive de vraies valeurs.
Où est le savoir vivre ensemble ?

L'intolérance ne génère rien de bon. L'évolution de la société française dans la colère et l'inacceptation des autres est génératrice de conflits dont il ne ressort jamais rien de bon.

Malgré les indélicats qui ont cru nous porter préjudice, nous voulons croire qu'un autre chemin est possible.

La chasse continuera à Saint-Maurice à être belle, puisque nous avons envie qu'il en soit ainsi.

Nous avons été par ailleurs très heureux de partager dans un repas ouvert à tous, un cerf tué sur la commune.

Ainsi va notre vie, pleine de projets et de bons moments ouverts à tous.

Merci à tous ceux qui nous permettent de chasser.
Bonne année 2026 à tous ceux qui nous aiment... et aux autres aussi.

Présidents : Yannick GILLET et Gérard RICHEFEU
Trésorier : Philippe BODEAU
Secrétaire : Laurent GADEAU

LOU GARS D'AU POUMI

Une nouvelle équipe aux commandes

Après la démission de notre président Jean-Luc Lagrange pour raisons de santé, une nouvelle équipe composée d'anciens membres mais aussi maintenant de plein de jeunes a été constituée.

Instagram, Facebook, Flash code, paiement par carte font partie maintenant de notre quotidien.

La jeunesse nous a boostés !

Repartis sur de nouveaux rails, nous avons organisé en 2025 quatre manifestations qui ont très bien marché.

Nous avons pu ainsi refaire l'avant toit de la salle des fêtes du Pommier.

Suivez nos actualités sur les réseaux.

LOU GARS D'AU POUMI sont de retour !

Présidente : Annie CHAPUT
Secrétaire : Stéphane LAGRANGE
Trésorier : Michel CHAPUT

ASSOCIATIONS

CLUB AMITIES LOISIRS

L'année a débuté le 12 janvier 2025 par l'assemblée générale, qui a réuni 56 adhérents et s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Fin 2025, le Club comptait 105 adhérents et un conseil d'administration sans changement.

Le Club propose beaucoup d'activités tout au long de l'année et il est ouvert à tous sans distinction d'âge.

En 2025, deux représentations théâtrales se sont déroulées dans notre commune avec la troupe des *Arnacois* en février et celle de Chateauponsac en mai. Un déplacement en commun (bus partagé) avec le club de La Souterraine nous a permis d'aller au théâtre de Grand Bourg le 30 mars.

Le 04 octobre, une sortie à Sardent a eu lieu pour le spectacle Artishow.

Trois concours de belote :

le 25 janvier, le 03 mai et le 15 novembre ; ces concours attirent beaucoup de participants et en retour les membres du Club participent à tous les concours chez nos voisins.

Les repas dansants sont un succès :

La choucroute du 15 mars a réuni 87 participants ; le repas de printemps animé par Stéphane Villard connu pour la bonne ambiance qu'il apporte à ses prestations ; enfin le repas d'automne animé par Ciel de musette fut un énorme succès avec un menu concocté par notre restauratrice Martine et ce fut aussi l'occasion de fêter trois anniversaires de mariage.

Le club a participé à la randonnée de Gym-Détente-Sourire.

En août il a permis d'acheter des billets à tarif réduit pour le spectacle de Bridiers.

En fin d'année, il a été remis un colis aux membres de plus de 80 ans qui n'ont pu assister à aucun repas mais qui sont toujours fidèles au club.

L'atelier du mercredi est consacré à divers travaux manuels ; toujours très créatif les participants ont exposé leurs œuvres lors d'une journée *Portes ouvertes* en mai et au marché de Noël.

Les activités :

- **Mardi 9 heures** : départ de la marche, encadrée par des bénévoles du club mais ouverte à tous, avec deux circuits dont un de 5 km maximum.
- **Mercredi après-midi** : activités manuelles à 14 heures au local du club.
- **Jeudi 10 heures** : cours de Yoga à la salle polyvalente avec Patrick Lachaise, enseignant diplômé.
- **Jeudi après-midi** : jeux de société et cartes (belote, rami) à la salle du club.
- **Un mardi par mois :** cours de Qi Gong avec Estelle Mariette, enseignante diplômée.

Toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation des manifestations sont les bienvenues.

Le Président , Gérard Renaud

Président : Gérard RENAUD (06 87 24 02 44)
Secrétaire : Georgette ROBIQUET (05 55 63 15 27)

AMICALE LAIQUE

En 2025, l'Amicale Laïque de Saint-Maurice-la-Souterraine a mené plusieurs actions tout au long de l'année, dans un contexte parfois contraint.

L'association a participé au premier carnaval de l'école, avec un après-midi créatif réunissant enfants et parents autour de la réalisation de brouettes décorées. Elle a également été présente au marché de printemps avec une vente de gâteaux et de plants, ainsi qu'aux ventes de fleurs et de chocolats de Pâques organisées via le catalogue Initiatives.

L'année scolaire 2024-2025 s'est toutefois révélée difficile. En raison de la canicule, la kermesse n'a pas pu être organisée, privant l'association d'un événement majeur. Le manque de bénévoles et une participation plus faible des familles ont également marqué cette période. L'année s'est par ailleurs soldée par un déficit financier.

Malgré ce contexte, une nouvelle dynamique s'est engagée lors de l'assemblée générale de septembre 2025, avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Le bureau a été renforcé par l'intégration de Jennifer, secrétaire adjointe et de Marie, trésorière adjointe. Les dons reçus, notamment de l'ACCA de Saint-Amand, ainsi que ceux attendus du comité de jumelage, permettent d'envisager une situation plus stable pour l'année 2025-2026.

En fin d'année, l'après-midi Halloween et sa chasse aux bonbons ont rencontré un franc succès. Lors du marché de Noël, l'Amicale a tenu la buvette et proposé des friandises ainsi que des biscuits réalisés par les élèves de l'école. L'association a également versé un don de 1 500 € à l'école, destiné au financement du spectacle de Noël et à l'achat de matériel pédagogique et d'équipements pour les classes et les espaces de jeux extérieurs.

Malgré les difficultés rencontrées sur l'ensemble de l'année, une mobilisation plus visible des familles en fin d'année et l'arrivée de nouveaux bénévoles permettent d'envisager la suite avec davantage de stabilité.

Le Bureau de l'Amicale laïque

Présidente : Audrey SAUTRON
Trésorière : Séverine VIDAL
Secrétaire : Nathalie JOUBERT

CORDES & COMPAGNIES

Cordes & Compagnies continue d'allier une exigence de niveau international et une action de proximité en Creuse.

L'année 2025 a vu la 14ème édition du festival ***Cordes & Compagnies*** en Creuse avec la tournée de 10 concerts des **« *Archets Creusois* »** composée des professeurs du conservatoire (Etienne Perrine et Gauthier Burgunder, violons - Dominique Kokelaere, alto - Jean-Pierre Nouhaud, violoncelle et Marie Nouhaud, contrebasse).

Et puis la tournée du **« *Trio Jubilate* »** (Claire Béatrix, Jean-Pierre Nouhaud, violoncelles et Marie Nouhaud, contrebasse) dans le nouveau programme « *Tango and Co* ».

Avec une étape dans la commune pour les **deux concerts du mardi 28 mai à l'église de Saint-Maurice-la-Souterraine** : à 15h devant les enfants de l'école primaire et à 20h30, devant 80 personnes tout public .

Et pour conclure l'année 2025 en fanfare, le « *Trio Jubilate* » vient d'enregistrer, en avril à Beaucaire, son nouvel album « *Tango and Co* », distribué par UVM, et disponible à la vente fin novembre 2025.

contact@cordesetcompagnies.fr – 06 88 78 58 41
www.facebook.com/cordesetcompagnies - www.cordesetcompagnies.fr

ASSOCIATIONS

CLUB PUYRESSON AIR LOISIRS

Notre association poursuit tranquillement son chemin depuis maintenant 29 ans !

En 1996, lorsque nous l'avons créée, qui aurait pu imaginer que ce petit groupe « *d'illuminés et de casse -cou* » - car c'est comme cela que l'on nous appelait à l'époque *!* - seraient toujours là 30 ans après ?… Nous-mêmes n'y pensions pas, et pourtant, grâce à une bande de bons copains tous bénévoles, et tous prêts à relever les manches avec beaucoup de volonté et de sérieux, car notre activité ne tolère ni la médiocrité ni l'indiscipline, ce petit club a prospéré au fil des années pour atteindre son apogée dans les années 2010/2015 ou l'on comptait une bonne quinzaine de pilotes, et jusqu'à huit appareils dans les hangars.

Aujourd'hui malheureusement quelques anciens nous ont quittés, les autres vieillissent, et peu ou pas de jeunes pour les remplacer. C'est très dommage quand on sait le bonheur et l'immense sensation de liberté que procure le plaisir de pouvoir piloter un avion, et de se balader dans un ciel bleu, au-dessous ou au-dessus des nuages, Saint Exupéry disait : « *Voler c'est regarder la terre avec les yeux de Dieu* », et comme il avait raison !

Notre terrain accueille régulièrement chaque année des visiteurs pour une halte de quelques heures, histoire de refaire le plein de carburant et de se reposer un peu ; d'autres restent plus longtemps comme cet industriel de la région parisienne arrivé durant le mois d'août avec son hélicoptère, et qui est resté une dizaine de jours en vacances dans sa famille qui réside dans la région. Il y a eu également ce guide de haute montagne, arrivé de Chamonix avec son appareil, venu rendre visite aux siens qui habitent dans le coin. Tous, sans exception nous disent : « *Vue d'en haut qu'est-ce qu'elle est belle votre région !* »

Nous consacrons pas mal de temps à entretenir nos appareils, nos installations, nos pistes ; cela demande beaucoup de travail et de disponibilité, jusque-là, nous ne nous en sortons pas trop mal, mais pour combien de temps encore ??? Combien de temps les *vieux* tiendront-t-ils ?…

Comme chaque année, en juin, nous avons organisé notre journée portes ouvertes, avec encore un réel succès : une douzaine de candidats pour faire des baptêmes, 75 personnes pour le repas de midi, autour d'une table bien garnie, et des convives apparemment très satisfaits.

L'habitude ne change pas, nous sommes tous les samedis matin au club, les visiteurs sont toujours les bienvenus ainsi que les amateurs pour les baptêmes de l'air !

Le bureau du club PAL

Président : André KEMIEC

SMS ATELIERS DESSIN PEINTURE

Le groupe de peintres amateurs se réunit tous les jeudis de 14h à 18h dans la salle des fêtes dans une ambiance studieuse et détendue.

Une fois par mois, un professeur vient nous donner des cours variés de perfectionnement.

Venez visiter notre exposition annuelle lors de la fête de la Saint-Jean.

Vous aimez dessiner ou peindre, venez nous rejoindre !

Présidente : Roselyne RUAUD
Trésorière : Michèle PICHON
Secrétaire : Marie-Noëlle BLAIZOT

ASSOCIATIONS

ESSM (Etoile sportive de Saint-Maurice-la-Souterraine)

Voilà des nouvelles de l'étoile sportive de Saint-Maurice-la-Souterraine.

Après deux années prolifiques en termes de résultats, la saison dernière a été un peu plus compliquée : le maintien s'est joué sur le dernier match, nous permettant de rester en Départemental2, ce qui était l'objectif. Saluons notre équipe B, qui a fait une très belle saison en Départemental4. Pour cette saison 2025/2026, le club repart avec deux équipes toujours au même niveau D2 et D4. L'équipe A est coachée par Thierry Imbert et Cyril Vincent et l'équipe B par Dominique Maurici et Sébastien Paysan.

Notre club se structure de plus en plus : les deux coachs de l'équipe A ont suivi une formation pour diriger le groupe. En interne, Mickaël Joffre s'occupe d'entraîner les gardiens, ce qui est un plus pour eux.

Cette année nous sommes très contents d'avoir pu recruter des jeunes. Certains évoluaient dans des clubs voisins mais habitaient la commune, d'autres n'avaient pas de licence, mais nous ont fait confiance pour reprendre le football. Notre effectif s'est donc enrichi et nous en sommes très fiers.

Le début de saison a été un peu perturbé avec les vacances d'été mais nous constatons une évolution de la fréquentation des entraînements le vendredi soir. Nous avons été ravis de voir Clément et Vincent, étudiants en Staps à Limoges, faire leur stage chez nous et d'avoir pris en main les entraînements du mercredi soir.

Maintenant, l'objectif du club est de toujours grandir. Pour cela, il faudrait pouvoir un jour recréer une école de foot. Donc Maman, Papa, qui habitez la commune, si votre enfant a entre 6 ans et 13 ans, contactez nous !

Venez nous rejoindre, en tant que dirigeant, joueur, l'ambiance est bon enfant !
Venez nous encourager les dimanches autour du stade Eugène Paillet !

Président : Richard PASQUET 06 88 91 09 26
Secrétaire : Cyril VINCENT 06 08 14 88 54
Trésorière : Stéphanie JARDY

SMTC 23 (Saint-Maurice Target Club 23)

Le club de fléchettes de Saint-Maurice-la-Souterraine a entamé sa seconde année d'existence. Et nous confortons notre place d'association sportive qui compte dans le paysage local, départemental et régional. Nous sommes passés de 2 licenciés-dirigeants à 12 licenciés sportifs. Nous avons aussi 8 adhérents en loisir. Notre dernier tournoi d'hiver du 30 novembre a été un succès, avec des joueurs, licenciés ou non, venus de toute la région Limousin.

Les prochaines dates à noter sur le calendrier sont nos 2 Opens du Comité Aquitaine-Nord qui se dérouleront les 10 et 11 janvier 2026.

A partir du 6 janvier, nous ouvrirons 2 soirs par semaine de 18h à 21h. Ces 2 soirs seront positionnés du lundi au vendredi selon un calendrier diffusé sur notre site Facebook "***Fléchettes SMTC23***".

Chaque personne intéressée peut venir gratuitement s'essayer aux fléchettes 3 fois au club. Nous prêtons d'ailleurs du matériel. Alors n' hésitez pas !

A bientôt autour de la cible.

Olivier FLIPO et Sébastien COSSET
Contact: 06 37 47 60 88

Marché des Saint-Maurice 2022

ASSOCIATIONS

GYM DETENTE SOURIRE

C'est toujours avec le sourire que nous nous retrouvons les lundis matin et soir pour pratiquer des activités gymniques variées.

Le lundi matin de 10h30 à 11h30, François propose des activités pour les seniors : renforcement musculaire, équilibre et coordination sont au programme.
Il fait salle comble avec 36 adhérents !

Le lundi soir de 19h30 à 20h30, Karine et Alexandra proposent du renforcement musculaire, LIA, pound, step, kick boxing, pilate... à 25 adhérentes.

Certaines adhérentes très motivées participent même aux deux cours de la journée !!!

Avec sa soixantaine d'adhérents l'association est plus dynamique que jamais.

En 2025, nous avons organisé un vide-dressing dans l'hiver et une randonnée pédestre au printemps, en partenariat avec le comité de jumelage et le club amitiés-loisirs. Ces deux événements ont remporté un vif succès.

Nous réitérerons donc pour 2026, avec un vide dressing qui aura lieu le samedi 07 mars et la randonnée de la fête des mères qui se déroulera le dimanche 31 mai.

Nous avons des idées plein la tête et des projets que nous espérons concrétiser prochainement…

Si vous souhaitez nous rejoindre,
vous serez accueilli avec grand plaisir,
vous pouvez essayer gratuitement 2 séances !

Gym Détente Sourire

Présidente : Sylvie BOUTET
Trésorière : Noëlle CHARBONNIER
Secrétaire : Alexandra BOUTET

COMITE DE JUMELAGE ET D'ECHANGE

Le Comité de jumelage et d'échange des Saint-Maurice de France et d'Europe a contribué à promouvoir l'image de Saint-Maurice-la-Souterraine et plus généralement de la Creuse, à travers les rencontres annuelles des communes portant le nom de Saint-Maurice.

Malheureusement la plupart des Saint-Maurice ont du mal à motiver de nouveaux adhérents et le nombre de communes qui participent au rassemblement diminue d'année en année.

Faute de participants et de repreneurs de l'activité, l'équipe en place a dû se résoudre, après des années de bénévolat, à prononcer la dissolution de l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire le 11 décembre 2025.

Nous avons vécu des échanges cordiaux avec une vingtaine de Saint-Maurice et nous gardons les meilleurs souvenirs de nos pérégrinations en France et, pour les plus anciens, en Italie et en Suisse.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs qui ont organisé ces déplacements et contribué au succès de ces rassemblements.

Nous souhaitons bonne continuation
aux Saint-Maurice.

Président : Michel GILLET,
Trésorière : Françoise GILLET
Secrétaire : René GADAUD

FNATH
EFFICACES SOLIDAIRES
Association des accidentés de la vie

ASSOCIATIONS

Depuis sa création en 1921, la FNATH a contribué aux avancées majeures de l'insertion et de la défense des accidentés de la vie dans le domaine des accidents du travail, de la route, des maladies professionnelles, des accidents domestiques et du handicap.

La section de la Souterraine a pour mission d'aider toute personne en difficulté et lui permettre d'obtenir ses droits et elle sert de relais avec le groupement de la Creuse.

La FNATH est représentée dans toutes les instances ayant un rapport avec le handicap dans notre département.

Permanences de notre section : 3ème samedi de chaque mois de 9h à 10h au CIAS de la Souterraine.

Nos bureaux sont ouverts les mardis, mercredis et jeudis matin de 9h à 12h à Guéret,
11 avenue Charles de Gaulle, logement n°4
sur rendez-vous (Tél : 05 55 61 09 56).
Un juriste est à votre disposition.

Un accidenté du travail et de la vie est d'abord un citoyen – Rejoignez nous !

ETAT CIVIL 2025

Naissances

OLIVIER SPANNACCINI Maëlys	13 juin
SAID ALI BACAR Hikma	14 juin
VETU Melody	11 juillet
VIOLAS Soline	03 août
BOUDEAU Ada	27 août
ROGER Hanaé	08 septembre
BOURDARIAS Sacha	16 novembre

Mariages

DUTHEIL Aurélien et BOURRAT Pauline	07 juin
CARIAT Romain et CAILLAUD Séverine	16 août

Décès

DELANAUD André	17 janvier
MORABITO Martine	19 janvier
CASSAT Claude	02 avril
NORRIS Hugh	02 mai
SAUNIER Denise	10 juin
FERRAND Daniel	19 juillet
PAQUET Franck	21 juillet
MEZERETTE Eric	13 octobre
COURCELLE Solange	30 octobre
VUE Renée	05 novembre
WICKTOROWSKA Madeleine	17 novembre
MAJSAK Jean	27 décembre

LOCATION SALLE DES FETES

Caution : 300 €
Salle seule : (tarifs journaliers)

- personne de la commune : 120 €
- association de la commune : gratuit
- autres : 120 €

Salle avec cuisine :

- personne de la commune : 170 €/jour ou 270 € le week-end
- association de la commune : 35 €
- autres : 270 € jour ou 450 € le week-end

LOCATION DE TABLES, CHAISES ET PARQUET

- Table : 3 € avec tréteaux et bancs
- Chaise : 1 €
- Parquet : 80 €

CANTINE

Selon quotient familial

- 0 < QF < 1000 : 1 €
- 1 001 < QF < 1 200: 2,50 €
- 1 201 < QF : 3 €

N'hésitez pas à contacter la mairie

GARDERIE

- 1,70 € /jour
- 57 /trimestre

COLOMBARIUM

- 300 € pour 15 ans
- 600 € pour 30 ans

Le contrat est renouvelable pour une période de 15 ou 30 ans.

CONCESSION CIMETIERE

- emplacement de 4,5 m² : 150 €
- emplacement de 9 m² : 300 €

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

- AUMENIER Nathalie, 1 rue des Commerces
- BEAUBERT Isabelle, 6 rue des Ribières
- BOUTET Sylvie, 13 bis L'Age-Troinet
- GAUCHON Laëtitia, 114 rue de la Croix -le Dognon
- LEDOS Jérôme, 2 les Tilleuls
- VIDAL Séverine, 3 chemin du Coudert

EAU

Part fixe : 57 €
Tarifs consommation :

- 1,30 € le m3
- Tarif agriculteurs : 1,15 € le m3

Ouverture de compteur : 40 €
Fermeture de compteur : 15 €

ASSAINISSEMENT

Part fixe : 25 €
Tarif assainissement : 1,55 € le m3

ARTISANS ET COMMERCANTS

ANIMATIONS, FETES, MANEGES, TIRS
Dumas Arlette
42, Le Dognon 05 55 63 08 25

BARMAN A DOMICILE
CYP EVENT, Faucher Cyprian 06 65 40 33 15

BIJOUX ET ACCESSOIRES EN CUIR
Corium Fabrica, Laurence Boulestin
3, rue du Marronnier 06 99 87 35 04

COIFFURE MIXTE
Capillyss coiffure, Salles Sandrine
24,Grand'Rue 05 55 63 76 16

DECORATION
Déco by Cléa
Personnalisation et décoration objets - Gravure laser
9 Vitrat 06 17 79 88 03

FORGERON SERRURIER
Dalaudier Francis
17, La Saumagne 05 55 63 21 60

FRIPERIE
Pop'Frip (3 juin au 27 septembre)
4, Impasse des Lilas 06 72 71 29 41

GARAGE
Auto assistance 23
La Croisière 05 55 63 10 05

LINGE DE MAISON, JEUX, AMUSEMENTS PUBLICS
Lamasset David
40, Le Dognon 05 55 63 03 83

MACONNERIE
Entreprise Mercier
Rue des Sansonnets 06 50 63 75 82 ou 09 82 53 48 42

Pountney Seraphim
20, La Croisière 06 09 63 41 20

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Big Mat
Le Grand Couret 05 55 63 45 19

MENUISERIE EBENISTERIE
Blondin Patrick
La Croisière 06 67 34 11 67

PIZZAS
Baracat Pizzas (un jeudi soir sur deux)
Place du 8 mai 1945 06 79 72 21 05

PLAQUES EN INOX ET ALU
Inox'alu Diffusion, Bakas Kimbémbé Jacques
Le Brajaud 05 87 57 16 67 ou 06 84 90 70 22

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE
BST Le Brajaud 05 87 57 12 88

NATHAN Sherrard
Grand Rue 06 72 61 31 79

PRODUITS FERMIERS
Miel - Dalaudier Francis
17, La Saumagne 05 55 63 21 60

Lait, crème, glace - D'lices des prés, Lucat Jean-Philippe
Le Dognon chemin d'au Villard 06 09 57 32 72

Viande - Boudet Cécile et Benoît
13, La Saumagne 06 16 86 77 10

Volaille - Au champ du coq, GAEC de la Faye
7, La Faye 06 07 85 83 37 ou 06 31 54 71 28

RENOVATION
Imbert Solutions Rénov
27 le Pommier 06 58 08 10 59

Jeannot Multi-services
La Vallade de Bordessoule 06 86 80 52 73

RESTAURANT
Le Saint Maurice
22 Grand'rue 07 63 17 63 86

SCIERIE TONNELLERIE
Chêne Bois
3, Le Chaussat 05 55 63 02 39

STATION SERVICE
Station Shell, la Croisière

SERVICES
Lavage et entretien véhicules - Entretien Espaces verts
Nettoyage de terrasse -Tous travaux de bricolage
NC Services - Charruau Nicolas 06 77 25 15 50

E.I. Galbrun Tom
Paysagiste, aménagements paysagers, entretien
5, Rissac 07 60 74 10 32

TAXI - TRANSPORT DES MALADES ASSIS
JNG Taxi - Guillaume Jean-Noël
05 55 76 96 62 ou 06 03 87 59 48

TRAVAUX PUBLICS
Connaughton Fergal
Le Chaussat 06 42 41 27 45

LRJC
6 le Cerisier 06 71 58 56 21

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE
EIRL Mercier 06 50 63 75 82 ou 06 47 64 74 26

VIN
Cave de Maffe
Maffe 05 55 89 21 39 ou 06 72 39 45 82

Imprimé par AGI GRAPHIC - LA SOUTERRAINE